

Le siège de l'OSCE

Source: CVCE. European Navigator. Raquel Valls.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_siège_de_l_osce-fr-3eda0f1c-7370-4693-bc5a-0993ea7e6232.html

Date de dernière mise à jour: 02/08/2016



Le siège de l'OSCE

Jusqu'en 1990, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) constitue un processus de négociations multilatérales irrégulières dépourvu de siège ou de secrétariat permanent. Le pays hôte de chaque phase de la Conférence proprement dite, et ensuite de chaque réunion ultérieure, désigne un secrétaire exécutif *ad hoc* pour les questions techniques, chargé d'organiser les services de la réunion, de recruter du personnel et de régler les questions financières.

La Charte de Paris pour une nouvelle Europe de 1990 lance le processus d'institutionnalisation progressive de la CSCE en prévoyant tout de même un haut degré de décentralisation et de souplesse dans les structures. Le choix des nouveaux «sièges» symbolise la dimension géographique de la nouvelle Europe: le Centre de prévention des conflits (CPC) est installé à **Vienne**, le Bureau des élections libres (BEL), devenu en 1992 le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), à **Varsovie** et le Secrétariat à **Prague** en hommage à Vaclav Havel. Dans le même souci de répartition géographique, les institutions spécialisées ou de soutien de l'OSCE, qui sont créées par la suite, sont installées dans des capitales différentes: le Haut Commissaire pour les minorités nationales à **La Haye**, le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire à **Copenhague** et le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias à **Vienne**.

Cependant, le Secrétariat, en tant que structure administrative permanente dont l'implantation est progressivement renforcée à **Vienne**, ainsi que les réunions hebdomadaires du Conseil permanent au palais impérial de la Hofburg, assurent à la capitale autrichienne un rôle de pôle administratif, financier, voire diplomatique, de la région de l'OSCE.

Le Secrétariat, établi au départ à Prague en tant que service d'appui réduit pour les besoins administratifs et de documentation des organes de consultation politique, notamment le Conseil et le Comité des hauts fonctionnaires (CHF), voit sa capacité vite débordée. En 1992, le Conseil de la CSCE décide alors, au lieu de doter le Secrétariat existant de plus de moyens, d'en créer un autre à Vienne où sont déjà installés le Centre de prévention des conflits (CPC), le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), ainsi que le seul organe politique permanent de l'OSCE, composé des ambassadeurs accrédités dans la capitale autrichienne: le Comité permanent, devenu en 1994 le Conseil permanent. En outre, le rôle du Secrétariat de Vienne est renforcé par la création d'un nouveau poste de Secrétaire général qui vient chapeauter le CPC, désormais placé sous sa direction, ainsi que le «bureau» de Prague.

Adresses principales:

Vienne:

Secrétariat de l'OSCE

Kärntner Ring 5-7
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél. (+43-1) 514 36-180
Fax: (+43-1) 514 36-105

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias

Kärntner Ring 5-7
Top 14, 2. DG
A-1010 Vienne (Autriche)
Tel: (+43-1) 512 21 45-0
Fax: (+43-1) 512 21 45-9
E-mail: pm-fom@osce.org

La Haye:

Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales

Prinsessegracht 22

NL-2514 AP La Haye (Pays-Bas)

Tél.: (+31-70) 312 55 00

Fax: (+31-70) 363 59 10

E-mail: hcnm@hcnm.org

Varsovie:

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

Aleje Ujazdowskie 19

PL-00-557 Varsovie (Pologne)

Tél.: (+48-22) 520 06 00

Fax: (+48-22) 520 06 05

E-mail: office@odihhr.pl

Copenhague:

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Secrétariat international

Radhusstraede 1

DK-1466 Copenhague K (Danemark)

Tel: (+45-33) 37 80 52

Fax: (+45-33) 37 80 30

E-mail: osce@oscepa.dk